

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2023
COMMUNE DE FEUGES

La réunion a débuté le 25 mai 2023 à 18h30 sous la présidence du Maire, MEIRHAEGHE Sonia.

Membres présents :

Monsieur COLLARD Benoît
Madame DEGAY Michelle
Monsieur EMONET Emmanuel
Monsieur GAUTHIEROT Guillaume
Madame HERBINET Sylvie
Monsieur LEFEBVRE Fabrice
Madame MEIRHAEGHE Sonia
Madame ONRAEDT Melanie
Monsieur POINSOT Patrick
Monsieur RIDEY Patrick
Monsieur VANDEWALLE Claude

Membres absents représentés :

-

Membres absents :

-

Secrétaire de séance : Madame ONRAEDT Melanie

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- Budget Primitif 2023 du COPE de Feuges
- Dénomination des 2 rues du Lotissement l'Aube Romaine II
- Convention avec la Clinique Vétérinaire de l'Escapade
- Approbation de l'attribution d'un fonds de concours par TCM
- Questions diverses

Délibérations adoptées :

DEL25052023_1 - Dénomination des 2 rues du Lotissement l'Aube Romaine II
DEL25052023_2 - Convention avec la Clinique Vétérinaire de l'Escapade
DEL25052023_3 - Approbation de l'attribution d'un fonds de concours par TCM

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 06/04/2023

Le procès-verbal de la séance du 06/04/2023 est approuvé à l'unanimité.

DEL25052023_1 - Dénomination des 2 rues du Lotissement l'Aube Romaine II

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que les deux rues nouvellement créées pour desservir le lotissement l'Aube Romaine II n'ont pas été dénommées.

Considérant l'intérêt culturel, historique et communal que présente la dénomination de :

- La voie nouvelle, partant de la rue de l'Aube Romaine entre les numéros 5 et 7 pour desservir le lotissement l'Aube Romaine II, du nom de « Rue de l'Epinotte ».
- La voie nouvelle, prolongeant la rue Mazure-Languet et reliant la rue de l'Aube Romaine entre les numéros 11 et 13 et la rue nouvellement dénommée « Rue de l'Epinotte », du nom de « Rue Mazure-Languet ».

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'adopter, pour les deux rues nouvellement créées afin de desservir le lotissement l'Aube Romaine II, les dénominations suivantes :

- Rue de l'Epinotte
- Rue Mazure-Languet

11 voix pour

DEL25052013_2 - Convention avec la Clinique Vétérinaire de l'Escapade

Comme évoqué lors de la dernière réunion, Madame le Maire présente une nouvelle convention concernant la gestion des chats errants proposée cette fois-ci par la clinique vétérinaire de l'escapade.

Mme le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer cette convention qui a pour but la stérilisation et l'identification des chats errants sur la commune de Feuges a des tarifs préférentiels :

Actes	Honoraires HT
Castration du chat et anesthésie	34,17 €
Ovariectomie de la chatte et anesthésie	69,17 €
Hystérectomie de la chatte	90,00 €
Identification : puce électronique	35,833 €
Anesthésie	Comprise dans la stérilisation
Euthanasie	29,17 €
Enlèvement du cadavre	29,17 €

11 voix pour

DEL25052023_3 - Approbation de l'attribution d'un fonds de concours par TCM

Mme le Maire rappelle qu'un fonds de concours a été demandé à Troyes Champagne métropole pour les travaux de restauration de la façade ouest de la grange. Ces travaux étant aujourd'hui achevés, nous pouvons demander le versement de ce fonds de concours de 3920 € qui nous a été attribué par la délibération de Troyes Champagne Métropole n° 8 du 08/07/2022.

Nous devons pour ce faire approuver ce fonds de concours par une délibération concordante.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

Décide d'approuver le fonds de concours d'un montant de 3 920 € attribué par la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole en vue de participer au financement de la restauration de la façade ouest de la grange de Feuges.

11 voix pour

- Questions diverses

1) Peintures intérieures de la mairie

Mr BORGES effectuera les travaux de peinture à compter du 18/09/2023

2) Repas des Aînés

Le repas des Aînés aura lieu le 24/09/2023

Proposition pour l'année prochaine : est-ce qu'une formule exclusivement Feugeoise ne serait pas plus appréciée que l'habituel repas commun avec Aubeterre et Charmont sous Barbuise ?

Il convient de faire un sondage auprès des anciens pour connaître leur préférence.

3) Fédération des Chasseurs

Une randonnée est organisée le 10/06/2023 à Feuges par la Fédération des Chasseurs.

4) Plan Communal de Sauvegarde

Un groupe de travail est mis en place afin d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde, il sera constitué de Sonia MEIRHAEGHE, Benoît COLLARD, Emmanuel EMONET et Guillaume GAUTHIEROT.

5) Transports Scolaires

Nous dépendons de la TCAT pour le transport des collégiens et lycéens, et du Syndicat de Transports Scolaires d'Arcis pour celui des primaires et maternelles. Il ne nous est pas possible de changer car cela dépend de la carte scolaire établie.

Une subvention est accordée par la Région pour la prise en charge de l'accompagnatrice, mais cette subvention passe par le Syndicat. Nous avons effectué une demande qui nous a été refusée par ce même Syndicat car nous dépendons de Troyes Champagne Métropole.

La modification des arrêts de bus prendra fin en même temps que les travaux de voirie le 05/06/2023.

Nous prévoyons pour la rentrée de septembre, un déplacement définitif de l'arrêt de bus Ruelle du Prêtre sur le parking de la mairie.

6) Réception des travaux de voirie

La réception des travaux est prévue le 06/06/2023.

Le chantier s'est très bien déroulé, les travaux ont été effectués dans les délais.

7) Parking de la discothèque

Le parking du Best Of prend l'eau en cas d'orage, nous avons donc prévu des travaux de mise en place d'environ 25 mètres de bordures de trottoirs.

8) Parking de l'Eglise

Une idée émerge pour la mise en place de barrières sur le parking de l'Eglise.

Il s'agirait de poser 7 barrières ressemblant à celles présentes devant la salle polyvalente.

9) Terrain de tennis

Le terrain de tennis est en cours de nettoyage.

10) Vitesse dans le village

L'impression, depuis la fin des travaux de voirie, est que les véhicules circulent toujours aussi vite dans le village. Nous laissons passer un peu de temps pour voir s'il y a des conséquences positives à ces travaux.

Si ce n'est pas le cas, nous envisageons une analyse précise afin d'obtenir des données chiffrées réelles plutôt que de simples appréciations visuelles.

11) Passage piétons sur la RD 677

Ce passage piétons nécessite un nouveau panneau ainsi qu'une réfection de la peinture au sol.

Il y a également un problème de vitesse sur cette route, l'idée mise en avant est la pose d'un radar fixe.

12) Réfection du terrain multisports

Le revêtement du terrain multisports a été changé, il faut maintenant évacuer les déchets.

L'entreprise Champagne Environnement peut les évacuer et les recycler moyennant environ 2 000 €.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20h30.

Madame ONRAEDT Melanie
Secrétaire de séance

MEIRHAEGHE Sonia,
Maire